



Date de dépôt : 13 décembre 2023

Rapport du Conseil d'Etat **au Grand Conseil sur la pétition pour en finir avec** **l'instrumentalisation politique genrée de l'espace public, laissons** **nos rues actuelles en paix**

En date du 12 mai 2023, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une pétition dont le libellé est le suivant :

En juin 2019, le Grand Conseil de la République et canton de Genève a accepté la motion 2536, demandant au canton de renommer, avec la collaboration des communes et dans un délai de trois ans, au moins 100 rues ou places d'importance avec des noms de personnalités féminines ayant marqué l'histoire genevoise.

Constatant la dérive engendrée par la politisation exagérée de l'espace public par certain-es bien-pensant-es à Genève, les signataires de la présente pétition souhaitent signifier leur mécontentement à la classe politique.

Nous sommes las de constater l'escalade basée sur les questions liées au genre que certain-es élu-es tentent de nous imposer par la force, avec l'instauration de mesures sans réelles discussions démocratiques préalables à l'implantation de ce projet dans l'espace public genevois, qui se traduit notamment par la volonté de rebaptiser nos rues avec des noms de femmes.

Pourquoi opposer les femmes et les hommes ?

La méthode utilisée n'est pas appropriée, car elle aurait pu être positive avec une dénomination de nouvelles rues ou de nouveaux quartiers. Il y a également plein de rues, de places et lieux-dits avec des noms insipides qui pourraient être remplacés par des noms de femmes ayant fait l'histoire de Genève. Changer la rue Frank-Martin, compositeur célèbre, par une musicienne et la rue William-Favre, qui a fait donation de ce merveilleux

parc, par une présidente de la Croix-Rouge est une manière d'occulter l'histoire.

Nous constatons également que ces changements de dénominations occasionnent une perte de temps et des frais pour les habitants, les entreprises et les propriétaires (frais de notaire, etc.).

Nous demandons simplement à nos autorités d'agir dans l'intérêt et le bien commun de la population genevoise, plutôt que de tenter insidieusement de semer la division entre femmes et hommes dans notre ville.

– *En conséquence, nous demandons à la commission cantonale de nomenclature (CCN) et au Conseil d'Etat de renoncer à poursuivre les changements de nom de rue, tels que proposés par la Ville de Genève.*

N.B. 91 signatures

M^{me} Marie Vendrell

Rue Jean-Violette 12

1205 Genève

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat rejoint en partie les constats posés par les pétitionnaires, en particulier en ce qui concerne l'acceptation, par les habitants et entreprises concernés, d'un éventuel changement de nom d'une rue existante. La commission cantonale de nomenclature (CCN) s'appuie également sur ce critère dans l'examen des propositions qui lui sont soumises. En principe, les rues pour lesquelles la population résidente a manifesté des oppositions au changement sont exclues.

Toutefois, le Conseil d'Etat n'entend pas mettre fin à la féminisation des noms de rues. Il tient ici à réaffirmer son plein soutien au rôle joué par les femmes dans l'histoire genevoise. Il souhaite en revanche que cette reconnaissance s'exprime dans la dénomination des nouvelles rues. Il encourage ainsi vivement les communes accueillant de nouveaux quartiers à utiliser le plein potentiel de ces nouveaux espaces publics pour mettre en lumière les parcours tout à fait uniques de femmes ayant marqué l'histoire de notre canton.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

Le président :
Antonio HODGERS